12 May 2011

Democratic Republic of the Congo

Atelier sur La Stratégie Nationale De Lutte Antimines à Kinshasa : Un important pas en avant pour la RDC !

Report — UN Mine Action Coordination Centre in the DR Congo

Du 3 au 6 mai 2011 a eu lieu à Kinshasa l'atelier sur la création et la mise en place de la stratégie nationale de lutte antimines de la RDC. L'atelier, organisé par le Point Focal National de la Lutte Antimines, en collaboration avec le Centre de Coordination de la Lutte Antimines des Nations Unies (UNMACC) et avec la participation du Centre international de déminage humanitaire – Genève (CIDHG) a regroupé tous les acteurs de la lutte antimines en RDC. Etaient présents les ONG nationales et internationales de la lutte antimines, des organisations de la société civile, les représentants de plusieurs ministères (Environnement, Affaires Sociales, Intérieur, Défense…) ainsi que les 11 Ministres Provinciaux de l'Intérieur ou leurs représentants qui ont fait le déplacement jusqu'à Kinshasa pour participer à cet évènement important. Au total une cinquantaine de personnes étaient présentes chaque jour et ont activement participé aux séances plénières et travaux de groupes organisés. Au cours de ces 4 journées et selon l'agenda établi, tous les grands thèmes de la lutte antimines ont été abordés : analyse de la situation, dépollution / remise à disposition des terres, éducation au risque des mines, assistance aux victimes, plaidoyer, cadre institutionnel et transition. Au cours des travaux en groupes et séances plénières, les participants ont eu l'occasion d'établir les grandes lignes de la future stratégie nationale.

L'élaboration d'une stratégie nationale de lutte antimines est considérée comme une priorité pour la RDC. L'objectif est de doter le pays d'un document stratégique pour la lutte antimines qui soit :

- approprié à l'ampleur de la contamination et de son impact,
- possible en termes de structures et de capacités de gestion nationales,
- aligné sur les priorités plus larges de développement et de stabilisation et
- réaliste en termes de ressources nécessaires.

La contamination constitue une menace pour les populations vivant dans ces régions et plus de 2.400 victimes directes des mines et restes explosifs de guerre ont été identifiées dans le pays. On considère toutefois que ce chiffre est sous-estimé en raison de l'absence d'un système d'information sur les victimes qui soit systématique et généralisé. La présence des mines et restes explosifs de guerre représente également un obstacle à la reconstruction et au développement du pays, notamment à la réhabilitation des infrastructures publiques.

Grâce au développement de cette stratégie, la RDC disposera d'un plan opérationnel qui devrait lui permettre de satisfaire à ses obligations juridiques internationales, faciliter le renforcement de l'appropriation nationale dans la conduite du programme et soutenir le dialogue avec les partenaires au développement afin d'assurer le financement des activités du programme dans le long terme.

Les intervenants du Centre international de déminage humanitaire – Genève vont maintenant s'atteler à la rédaction proprement dite de la stratégie nationale en s'appuyant sur les décisions qui ont été prises au cours de la semaine. Une première version du document devrait être terminée fin juin avant sa validation début août par les autorités nationales.

Pour plus de renseignements, contacter :

Gabrielle Chaizy, Programme Officer

Centre de Coordination de la Lutte Antimines des Nations Unies (UNMACC)

Téléphone : 0990024647

Courriel : cgabrielle@macc-drc.org

http://reliefweb.int/node/401486